



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**

Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

**Dossier suivi par : Pascal ANDRES**

Tél. : 03 87 28 33 42

Fax : 03 87 02 79 32

Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr

Réf. : PA/

**Objet : Dossier de déclaration concernant la remise en état  
d'un passage busé à ROHRBACH-LES-DIEUZE  
Accord immédiat**

**P. J. : 1 dossier de déclaration  
1 récépissé de déclaration**

**Monsieur le Maire**

**Mairie**

**12, rue Principale**

**57260 RORBACH-LES-DIEUZE**

Metz, le 6 janvier 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Remise en état d'un passage busé à RORBACH-LES-DIEUZE**

Ce dossier a été déposé par : **Commune de RORBACH-LES-DIEUZE**

Je vous transmets, sous ce plis, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du « récépissé de déclaration n° 57-2014-00153 » en date du 6 janvier 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie de bien vouloir afficher en mairie durant une période de un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER